



Pré-inventaire du

Patrimoine Pisé

de la commune de

Four

Si vous habitez une maison en pisé,
faites-le savoir en remplissant cette fiche et en la
déposant avant le 16 septembre 2021 à la mairie.

Dans le cadre du plan pisé,
les communautés d'agglomération de
la CAPI et des Vals du Dauphiné accompagnent les communes dans le
recensement de leur patrimoine en pisé. Ce pré-inventaire aidera à
valoriser le patrimoine en pisé de la région.

Patrimoine Pisé Fiche de pré-inventaire

1 Nom/adresse du bâtiment

2 Usage actuel

3 Composantes remarquables



4 Etat de conservation ?

Abandonné	Négligé	Peu d'entretien	Bien entretenu	Très soigné

5 Commentaires libres

